

## Demandes de subvention pour la création de logements sociaux

**Rapporteur : M. Robert STÉPOURJINE, Vice-Président**

AVIS			
Commission n°3		Bureau	
séance du 19/01/05	favorable	séance du 10/03/05	favorable

BP 2005	Crédits prévus au BP 2005	Crédits disponibles	Subventions demandées :
Article 6572 : subventions SAFC, SAIEMB et Particuliers	=> 275 000 €	=> 275 000 €	=> 77 735,89 €
Article 65754 : subventions Communes	=> 25 000 €	=> 25 000 €	=> 15 549,78 €
Article 65757 : subventions OPHLM et Habitat 25	=> 175 000 €	=> 175 000 €	=> 10671,44 €

➤ **Dossier en financement PLUS et PLA-I :**

Société Anonyme de Franche-Comté : opération de renouvellement urbain - Bouloie / Montrapon - tranche I- construction de 26 logements PLUS et 2 logements PLA-I, rues Martin du Gard et de l'Épitaphe, à BESANÇON – Subvention CAGB = 50 318,08 €.

➤ **Dossier en financement PLA-I :**

Office Public Municipal de Besançon : opération d'acquisition-amélioration de deux logements de type PLA-I - rue Claude Pouillet et Grande Rue à Besançon – Subvention CAGB = 10 671,43 €.

➤ **Dossier en financement PLUS :**

Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de la ville de Besançon : opération de création, par changement d'usage, d'un logement de type PLUS accessible aux personnes à mobilité réduite, place Jean Moulin, à Besançon – Subvention CAGB = 1 524,49 €.

➤ **Dossier en financement PALULOS :**

Commune de Montferrand le Château : opération d'aménagement de 6 logement de type PALULOS – Maison de Voide, à Montferrand le Château – Subvention CAGB = 15 549,78 €.

➤ **Dossiers en financement « Programme Social Thématique » et « Logement Conventionné » dans le cadre du Programme d'Intérêt Général :**

Habitat et Développement Local Besançon : opération de réhabilitation de 8 logements vacants dont 4 de type PST et 4 de type conventionné - rue Mégevand à Besançon – Subvention CAGB = 25 903,18 €.

☞ **Soit 27 PLUS, 4 PLA-I, 6 PALULOS, 4 PST et 4 logements conventionnés.**

**Le Conseil de Communauté prend connaissance de l'attribution par le Bureau de ces subventions à la création de logements sociaux d'un montant total de 103 957,11 €.**

Pour extrait conforme,

Le Président